Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600982-20251218-2025_07_13-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU 18 DECEMBRE 2025

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Arrondissement de LORIENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
TARIFS 2026 - CHAMBRES FUNERAIRES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 18 DECEMBRE 2025

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 30

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
Mme MORELLEC. M. LE BLE. Mme DUMONT. M. PERON. Mme LE MOEL-RAFLIK. M. JUMEAU. Mme PEYRE. M. JESTIN. Mme SORET-CELLE. M. LE GUENNEC. Mme BONDON. M. GARAUD. Mme LE BOEDEC. Mme LE GAL. Mme DUVAL. Mme RIOU. M. COQUELIN. Mme BUSSENEAU. Mme HEMON. M. LEBLOND. M. ALLENO. Mme LE BORGNIC. M. FLEGEAU. Mme MAHO. M. SCHEUER. M. CHAMBELLAND. Mme GALAND. Mme LE COZ. M. HENAFF.
Absents excusés :
M. MEGEL
M. LEGEAY donne pouvoir à Mme LE MOEL-RAFLIK
M. CILANE donne pouvoir à M. COQUELIN
Mme LE HUEC donne pouvoir à M. JUMEAU
Mme LOPEZ-LE GOFF donne pouvoir à Mme PEYRE
Mme HEMON donne pouvoir à Mme LE GAL jusqu'à 18h11
M. CHAMBELLAND donne pouvoir à Mme MORELLEC jusqu'à 18h37

Mme DUVAL est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de Mme PEYRE

Au vu des orientations budgétaires pour le budget 2026, les tarifs TTC de la chambre funéraires sont augmentés de 1%, comme l'ensemble des services des pompes funèbres et les services de la Ville de Lanester.

Pour rappel, depuis 2023, un tarif « admission hors horaires » est instauré pour toute intervention en dehors des heures de service (le midi, la nuit, le dimanche et jours fériés, ou en fin de journée) nécessitant l'intervention du service d'astreinte et un tarif moyen journalier, correspondant à la moyenne entre celui du 1er jour et des 3 suivants (la durée de mise à disposition la plus fréquente est de 4 jours), est appliqué.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600982-20251218-2025_07_13-DE

Pour mémoire, les tarifs ont été augmentés 2,5% en 2024 et de 2% en 2025.

S'agissant de tarifs ponctuels, ils sont arrondis à l'euro pour une simplification administrative.

CHAMBRE FUNERAIRE	Tarifs 2025	Tarifs 2026
Chambre funéraire (toute journée commencée est due en entier)	72 €	73 €
Dépôt de corps sans exposition par jour	48 €	49 €
Location salle technique aux entreprises	85 €	86 €
Frais d'admission en chambre funéraire	40 €	41 €
Frais d'admission hors horaire en chambre funéraire	68 €	69 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'avis favorable de la commission Finances communales, administration générale, commerce de proximité du 9 décembre 2025,

Considérant les orientations budgétaires pour l'année 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : ADOPTE les tarifs proposés dans le tableau ci-dessus concernant la chambre funéraire de la ville à compter de l'année 2026.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★